



coblenceavocats

Communiqué de presse

Paris, le 15 septembre 2021

Coblence avocats accompagne le groupe italien Zucchetti dans le cadre de l'acquisition de PayMyTable

Le groupe italien Zucchetti acquiert la société PayMyTable, une plateforme digitale omnicanal conçue pour révolutionner l'expérience client dans le secteur de la restauration. Coblence avocats (Marion Fabre, associée et Emmanuelle Benvenuti) a accompagné le groupe Zucchetti sur cette nouvelle acquisition.

[Zucchetti](#) est le 1^{er} groupe italien de logiciels en Europe. Avec plus de 7.000 personnes et 2.000 partenaires répartis sur 50 pays et un chiffre d'affaires d'1 milliard d'euros en 2020, le Groupe Zucchetti est une référence pour les plus de 700.000 clients qui ont choisi la qualité de ses solutions.

L'offre du groupe comprend des logiciels, du matériel et des services innovants conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises de tous secteurs et de toute taille, ce qui permet à ses clients de s'appuyer sur un partenaire unique pour tous leurs besoins informatiques et ainsi de disposer d'avantages concurrentiels majeurs.

[PayMyTable](#) est une entreprise technologique qui a développé une large gamme de solutions digitales dédiées au secteur de la restauration qui ont pour but d'augmenter le chiffre d'affaires et d'améliorer la satisfaction client.

Sa plateforme digitale omnicanal offre des solutions qui améliorent l'expérience client, comme la commande digitale avec ses fonctionnalités de click & collect, de commande à table, de bornes de commandes ainsi que la centralisation des commandes de services de livraison tiers. En outre, PayMyTable offre des fonctionnalités supplémentaires comme le paiement mobile, le CRM et la gestion de l'information produit (PIM).

Les facteurs de différenciation clés de PayMyTable sont sa capacité à s'intégrer entièrement à l'infrastructure informatique de ses clients et sa vitesse d'exécution de mise sur le marché.

Avec cette acquisition, Zucchetti veut accélérer la croissance de PayMyTable et l'utiliser pour construire la plateforme digitale la plus avancée du marché pour les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et du retail. Pour appuyer cet objectif ambitieux, PayMyTable sera bientôt renommé. La direction de PayMyTable ainsi que les équipes resteront en place pour continuer à développer l'entreprise et ses solutions.

Conseils juridiques Acquéreur

Corporate : Coblence avocats - Marion Fabre, associée, et Emmanuel Benvenuti

Due diligence : Coblence avocats

- Social - Laurent Guardelli, associé, et Léa Fonseca
- IP/IT : Mélanie Erber, associée, et Gauthier Delville
- Fiscal - Alexandre Polak, associé, et Thibaut Hubert
- Real Estate - Frédéric Coppinger, associé, et Neguine Chizari

Conseils juridiques Cédants

- Conseil juridique : PLR Avocats - Pierre-Louis Rouyer, associé, et Antoine Anglès d'Auriac

A propos de Coblence avocats

Coblence avocats est un cabinet d'avocats créé en 1984, dédié au droit des affaires et comptant à ce jour 45 avocats dont 13 associés.

Le cabinet propose à ses clients un panel de compétences complet et cohérent et une expertise sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Corporate – Fiscalité ;
- Droit social et droit des dirigeants ;
- IP/IT ;
- Droit de l'immobilier et de la construction ;
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté ;
- Contentieux des affaires.

Contacts :

Marie Merklen - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 84
m.merklen@eliott-markus.com

Marie Deléage - Coblence avocats
T : 01 53 67 24 24
www.coblence-avocats.com
deleage@coblence-avocats.com
